

tenue sous la présidence de Madame LE BARBIER, assisté(e)
de Monsieur SIMON et Madame RIBAC, Conseillers
En présence de Madame EL MOUATS-SAINT-DIZIER , Rapporteure publique
Madame LABOUREL, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2420532	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre + oqtf 30 jours + pays de destination		
Demandeur	Nom des parties Madame . Soukaina	Représentants des parties Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
02)	DOSSIER N° 2213081	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Décision de refus de titre de séjour.		
Demandeur	Nom des parties Madame . Soukaina	Représentants des parties Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
03)	DOSSIER N° 2502149	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination + IRTF 24 mois		
Demandeur	Nom des parties Monsieur . Djamil	Représentants des parties Maître SMATI Karim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	

10 heures 30

04)	DOSSIER N° 2502636	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mouctar	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
05)	DOSSIER N° 2503458	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Alphonse	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
06)	DOSSIER N° 2504347	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Renée-Céline	Maître SMATI Karim (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
08)	DOSSIER N° 2413540	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Oqtf 30 jours + pays de destination		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Khalid	Maître ROULLEAU Julien (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE LA MAYENNE	

10 heures 30

09)	DOSSIER N° 2418765	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour 30 jours + OQTF + pays de destination + IRTF 36 mois		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ali	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
10)	DOSSIER N° 2418761	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF 30 jours + pays de destination + IRTF 36 mois		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . ÉPOUSE . Farida	Maître SCHAUTEN Sigrid (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
11)	DOSSIER N° 2205803	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire Cessation des conditions matérielles d'accueil		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Boris	Maître NERAUDAU Emmanuelle
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	
12)	DOSSIER N° 2205951	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.		
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Almaz	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	

10 heures 30

13)	DOSSIER N° 2206573	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Recours contre la décision du 09.02.2022 prise par le préfet de la Sarthe refusant un titre de séjour en tant que parent d'enfant français et notifiée le 18/02/2022.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Bediakon Brian Tankdre	Maître GUILBAUD Zoé
Défendeur	PREFECTURE DE LA SARTHE	
14)	DOSSIER N° 2206581	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Recours contre une décision en date du 14 janvier 2022 prise par Monsieur le Préfet de la Loire-Atlantique portant sur le refus de la délivrance d'un titre de séjour et une obligation de quitter le territoire français	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Beknuli	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
15)	DOSSIER N° 2205966	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de cessation des conditions matérielles d'accueil.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame . Diana Monsieur . Biniam	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION	

10 heures 30

16)	DOSSIER N° 2206973	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de rejet de demande de naturalisation.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Ouassim	Maître CHABBERT MASSON Pascale (Cour)
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
17)	DOSSIER N° 2208633	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Naturalisation ajournement (2 ans)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . David	Maître GABON Aurélie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	
18)	DOSSIER N° 2208639	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Naturalisation ajournement (2 ans)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Laure Francine	Maître GABON Aurélie
Défendeur	MINISTERE DE L'INTERIEUR	

10 heures 30

19)

DOSSIER N° 2206220

RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC

Titre de l'affaire Recours contre la décision implicite par laquelle l'OFII a refusé le rétablissement des conditions matérielles d'accueil

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Ali

Défendeur OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION DE L'INTEGRATION

Représentants des parties

Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie

Arrêté le 23/10/2025

Le président du tribunal

tenue sous la présidence de Madame LE BARBIER, assisté(e)
de Monsieur SIMON et Madame RIBAC, Conseillers
En présence de Madame EL MOUATS-SAINT-DIZIER , Rapporteure publique
Madame LABOUREL, Greffière

09 heures 15

01)	DOSSIER N° 2516026	RAPPORTEURE: Madame Muriel LE BARBIER
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du 22 avril 2024, qui a déclaré M. démissionnaire d'office de son mandat de conseiller municipal de la commune de Vair-sur-Loire et du reste de ses mandats.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Eric	SELARL PUBLI-JURIS
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
02)	DOSSIER N° 2317195	RAPPORTEUR: Monsieur Pierre-Emmanuel SIMON
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'avis des sommes à payer n°2023 78 116 d'un montant de 67 482,13 euros émis par la CARENE suite à l'endommagement d'une canalisation d'eaux usées par la société Techno pieux, dont Groupama Rhône Alpes Auvergne est l'assureur responsabilité civile.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	GROUPAMA RHONE ALPES AUVERGNE	BCV AVOCATS (Cour)
Défendeur	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE COMMUNE DE PORNICHET	
Observateur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 15

03)	DOSSIER N° 2306067	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Décision de rejet d'une demande préalable d'indemnisation concernant un préjudice lié à l'absence d'acquisition d'un terrain sur le pôle Agropolia à Rezé.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIÉTÉ MARIAMIN	Maître HELIER Hubert
Défendeur	NANTES METROPOLE	SELARL PHELIP & ASSOCIES
04)	DOSSIER N° 2304725	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Demande indemnitaire suite aux désordres apparus après la construction du site destiné à la formation des agents du CNFPT.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE	SCP SEBAN ET ASSOCIES (Cour)
Défendeur	SOCIÉTÉ SMA SA	SELARL 08H08
05)	DOSSIER N° 2303799	RAPPORTEURE: Madame Louise-Eléonore RIBAC
Titre de l'affaire	Contestation de l'avis n°2023/167/886 du 15/02/2023 d'un montant de 135 euros concernant un dépôt sauvage de déchets.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame . Justine	Madame . Justine
Défendeur	COMMUNE D'ANGERS	LEX PUBLICA (Cour)
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DE FINANCES PUBLIQUES DE MAINE ET LOIRE	

Arrêté le 23/10/2025
Le président du tribunal